

Formation Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie **SSIAP2**

| | |
|---|---|
| Texte réglementaire de référence | Arrêté du 02 mai 2005 modifié |
| Public concerné | Titulaires du diplôme SSIAP 1, ayant exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant au moins 1607 heures sur 24 mois (attesté par l'employeur ou le contrat de travail). |
| Pré-requis | Etre en possession et à jour du SST, PSC1 ou PSE1. une attestation médicale spécifique ainsi qu'un bilan cardiaque pour les personnes de plus de 45 ans. |

Objectifs pédagogiques

Enseignement théorique et technique visant les opérations pratiques de prévention, d'intervention et d'encadrement

Contenu pédagogique

Théorie :

Rôle et missions du chef d'équipe :

Gestion, formation, évaluation et management de l'équipe de sécurité, gestion des conflits Information de la hiérarchie
Application et mise en place de procédures
Gestion des incidents techniques Délivrance des permis feux



Manipulation du système de sécurité incendie

Système de détection Incendie Système de mise en sécurité Incendie
Installation fixe d'extinction automatique
Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité Incendie
Chef de poste centrale de sécurité en situation de crise : Conseils techniques aux services de secours
Pratique :
Gestion du poste central de sécurité Concrétisation des acquis
Visite de site

Evaluation

Epreuve écrite (QCM)
Epreuve pratique Chef de poste centrale
de sécurité en situation de crise
Présentation d'une séquence
pédagogique

Modalités d'évaluation des acquis

Examen théorique et pratique devant jury présidé par
un officier sapeur-pompier et des professionnels

Durée de la formation

2 semaines (70 heures)